

8. Projets de PCA sur le point de l'ordre du jour relatif au « Décide 5 » de la Résolution 1185 modifiée du Conseil

PCA/xy/01

La CRR-04 devra mettre en place une Equipe de planification de projet ouverte aux Administrations qui, avec l'aide du BR, se chargera des opérations de planification avant la seconde session.

Voir Résolution XXX à élaborer.

PCA/xy/02

La CRR-04 devra rendre opérationnel la Commission spéciale sur la Réglementation et les Procédures, conformément à la Rés. 38-3.

Voir Résolution YYY à élaborer.

**Formulaire d'adoption des projets de PCA sur le point
"Décide 5" de la Résolution 1185 modifiée**

1. Nom de l'Etat membre de l'UIT :
2. Nom de l'Administration chargée de remplir le formulaire :
3. Adoption : Conférer N.B. 1
4. Nom du Directeur général (DG) de l'Administration :
5. Signature du DG et cachet officiel

.....

N° DE LA PCA	01	02							
Adoption (Cf. N.B. 1)									

N.B. 1**Légende :**

- Coche (√) = Adoption de la PCA
 Croix (X) = Rejet de la PCA
 Blanc = Abstention

Veillez retourner le formulaire dûment rempli à l'adresse suivante:

M. Akossi Akossi
 Secrétaire général
 Union africaine des télécommunications
 P O. Box 35282
 00200 NAIROBI
 Fax: +254 20 219445
 E-mail: sg@atu-uat.org